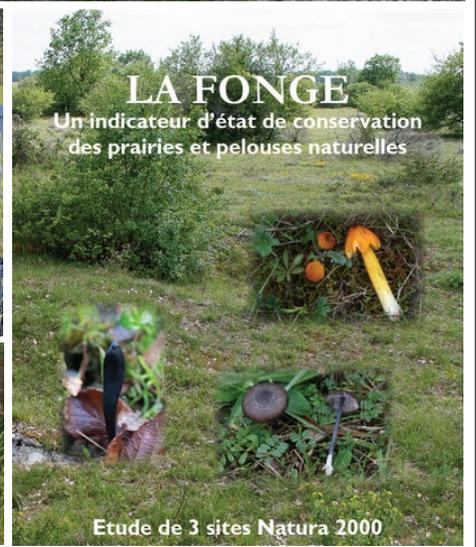




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Association de Gestion de la Réserve naturelle du Pinail

Le 3 juin 2024 au Moulin de Chitré, 86210 Vouneuil-sur-Vienne



Rapport d'activités et financier 2023
Programme d'actions et budget prévisionnels 2024

Association GEREPI

Moulin de Chitré, 86210 Vouneuil-sur-Vienne

contact@reserve-pinail.org ; 05.49.02.33.47 ; <http://www.reserve-pinail.org/>



Coordination : Kévin Lelarge

Rédaction et mise en page : Kévin Lelarge et Roland Raimond

Partenaires financiers : DREAL Nouvelle-Aquitaine (Réserve Naturelle Nationale, Contrat Natura 2000), Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval, Fonds vert), Europe (Contrats Natura 2000, programme Feader), Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (Néoterra), Conseil Départemental de la Vienne (Espaces Naturels Sensibles), Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (Plan Climat Air Energie Territorial, Eté châtelleraudais), Communauté Urbaine de Grand Poitiers (biodiversité), Etat (Contrat Unique d'Insertion), Vouneuil-sur-Vienne



Photos : Accueil de l'assemblée générale de Moleria © K. Lelarge ; Accueil des représentants régionaux de RNF © K. Lelarge ; Suivi amphibiens de la réserve naturelle © S. Trénet ; Accueil de la secrétaire d'état à la biodiversité en septembre 2023 ; Suivi hydrologique de la zone humide Ramsar © S. Trénet ; Etude des champignons de sites N2000 charentais © Y. Sellier

Citation : K. Lelarge - Rapport d'activités et financier 2023 de l'association GEREPI. Edité par GEREPI. 22 p.

Table des matières

RAPPORT MORAL	I
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023	4
Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail	4
Programme d'actions	4
Répartition budgétaire	6
Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail	6
Coordination et dynamique partenariale.....	6
Connaissance scientifique	6
Communication et sensibilisation	9
Expertises environnementales	11
Etude de la fonge de la Réserve Naturelle Régionale des Antonins	11
Etude de la fonge de 3 sites Natura 2000 charentais.....	11
Reconquête des corridors écologiques de Grand Châtelleraut	11
Gestion associative	12
La mobilisation des membres de GEREPI	12
L'hébergement de l'association	12
La gestion financière	13
RAPPORT FINANCIER 2023	14
Budget de fonctionnement	14
Budget d'investissement	17
Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes.....	18
ORIENTATIONS 2024.....	22
Programme d'actions prévisionnel	22
Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail.....	22
Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail	23
Expertises environnementales	23
Budget prévisionnel.....	24

Tables des figures et tableaux

Figure 1 : Répartition des moyens humains 2023(en ETP) du gestionnaire	4
Figure 3 : Etat de réalisation du programme d'actions 2023 (n=88).....	5
Figure 2 : Répartition des moyens humains 2023 de la réserve par domaine d'activités	5
Figure 4 : Modèle Numérique de Terrain du Pinail (Avion Jaune, 2022)	7
Figure 5 : Visite de terrain du comité de projet Ramsar K. Lelarge.....	8
Figure 6 : Plan d'échantillonnage des inventaires biodiversité des mares	9
Figure 7 : Suivi hydrologique entre milieu ouvert de lande et fermé de pinède	9
Figure 8 : Exposition zones humides du site Ramsar du Pinail.....	10
Figure 9 : Carte postale de sensibilisation.....	10
Figure 10 : Rapport d'étude "fonge"	11
Figure 11 : Plantation d'une haie sur un "chemin communal" en milieu agricole K. Lelarge	11
Figure 12 : Rénovation du kiosque d'accueil à l'entrée de la réserve © K. Lelarge	17
Figure 13 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2024 par domaines d'activités.....	22
Figure 14 : Répartition prévisionnelle des moyens humains 2024 (en ETP salarié) de GEREPI.....	24
Figure 15 : Partenaires financiers 2024 de GEREPI	25
Tableau 1 : Budget de fonctionnement de l'association GEREPI - Clôture d'exercice 2023	15
Tableau 2 : Détails du budget de GEREPI et de la RNN Pinail - Clôture d'exercice 2023	16
Tableau 3 : Budget prévisionnel 2024 de l'association GEREPI.....	26
Tableau 4 : Budget prévisionnel 2024 de la RNN Pinail (gestion et sensibilisation)	27

RAPPORT MORAL

Dans le rapport précédent, j'abordais le problème des locaux qui hébergent GEREPI et le CPIE « Seuil du Poitou » avec quelques craintes puisque, s'il était certain que nous allions devoir quitter le Moulin de Chitré, aucune solution pérenne de remplacement ne nous était proposée. Après beaucoup d'incertitudes, nous avons eu enfin des informations ces dernières semaines et la première de celle-ci est la date de départ, nous savons maintenant que le moulin devra être libéré pour le 30 septembre. La solution d'hébergement possible pourrait être la construction d'un bâtiment type maison de réserve mais dimensionnée pour recevoir seulement l'association Gerepi. De fait, cela signifie que le CPIE devra trouver une autre solution d'hébergement. Les partenaires institutionnels de Gerepi ont réitéré récemment leur soutien au projet et semblent partant pour participer. Cependant, l'expérience des mois passés nous incite à prendre ces informations avec prudence, beaucoup de choses restant encore à préciser.

Concernant le volet animation-éducation à l'environnement, si GEREPI bénéficie toujours d'une dotation de l'état d'un 0,5 ETP, la réduction de financement du département ne permet plus de compléter ce poste pour assurer un temps plein. Ainsi, Stéphanie Trenet, recrutée en 2023 a vu son contrat prendre fin en décembre. Le poste a fait l'objet d'un nouveau recrutement pour une durée de 6 mois, et c'est Loraine Simon-Chautemps qui va se charger des animations pour la saison 2024.

Nous avons eu la visite de la Secrétaire d'État à la Biodiversité Mme Sarah El Haïry au mois de septembre sur la réserve. A cette occasion, GEREPI et l'ONF ont pu exposer leurs actions, des échanges ont eu lieu sur la conservation de la biodiversité face aux changements climatiques ainsi que sur les enjeux sociétaux liés à l'eau et ses usages. Ces thèmes font écho à l'évaluation intermédiaire du plan de gestion, le bilan des suivis montre une dégradation de la biodiversité pouvant être imputée aux changements climatiques. Si le manque d'eau et l'assèchement des mares ont connu leur paroxysme pendant l'été 2023, les précipitations de cet hiver ont permis une restauration des niveaux d'eau. On constate donc une amplitude et une soudaineté très importante des variations ombrothermiques qui mettent à mal l'adaptabilité de certaines espèces. Dans ce contexte, l'observatoire local du changement climatique à travers ses indicateurs mis au point par GEREPI trouve là tout son sens. Ces observations ne manqueront pas de questionner les gestionnaires de la réserve sur leurs pratiques de gestion.

En lien avec la problématique de l'eau et sa rétention sur le Pinaïl à l'échelle de la Zone RAMSAR, un programme d'étude a été lancé en 2022. Trois bureaux d'études avaient été retenus pour réaliser ce programme qui a dû être suspendu suite au désengagement d'un des bureaux d'études. Après les démarches administratives nécessaires pour réattribuer les missions affectées, et avec presque un an de retard, le travail a pu reprendre et les propositions d'actions vont pouvoir être discutées, une réunion aura lieu d'ailleurs à la suite de l'assemblée générale.

Suite à des problèmes ou incidents relevés lors d'actions de chasse en périphérie de la réserve, une réunion de concertation a été organisée sous l'égide de la sous-préfecture début novembre sur la réserve. Chacun a pu livrer ses explications et commentaires. Je rappelle à cette occasion et je tiens à souligner que M. Kevin Lelarge joue pleinement son rôle de conservateur de la réserve, quand il pointe des incidents liés aux actions de chasse sur ou en périphérie de la réserve, il est le garant de l'application des enjeux afférents à la réserve et son travail dans le cadre de ses missions ne peut être remis en cause, notamment pour ce qui a trait à la réglementation et la sécurité des personnes. Suite au comité consultatif, une réunion de concertation, spécifique à la chasse, a été organisée le 3 mai et l'amélioration des échanges sera poursuivie.

La fête de la réserve a pu se dérouler normalement le 25 juin dernier. De nombreuses structures étaient présentes pour assurer de nombreuses animations très appréciées du public. Tout le personnel de GEREPI, salariés, services civiques, stagiaires, a participé : accueil du public, animation de différents stands, ils ont contribué ainsi à la réussite de cette journée et je les en remercie. Malgré une chaleur caniculaire, 350 personnes ont pu profiter des divers événements proposés. Le soutien de Grand Poitiers en particulier mais aussi l'aide de la commune de Vouneuil et du comité d'animation ont contribué à cette réussite.

Les activités récurrentes sur la réserve, comme les travaux, études et diagnostics classiques ont toujours lieu. Il s'agit des activités quotidiennes des salariés de GEREPI qui œuvrent dans le cadre des missions de gestion de la réserve, et des activités des personnels temporaires (services civiques, stagiaires et CDD) qui effectuent leur travail de terrain sur les sujets qui leur sont affectés. Il s'agit aussi de la coupe et la transformation de la brande en collaboration avec Audacie. Une mention particulière au travail très important de Christophe, il assure les travaux courants de gestion du troupeau, il a également la charge de réaliser les pare-feux en prévision des brulis dirigés à venir. A ce sujet, les brulis ont pu être réalisés début octobre, ils se sont déroulés dans de bonnes conditions et la quasi-totalité de la surface a brûlé (une douzaine d'hectares environ). L'intervention complémentaire des outils et partenaires financiers est ici une clé de réussite de ces programmes.

Très récemment, le 13 avril 2024 ont eu lieu deux événements sur la réserve, d'une part l'inauguration du kiosque entièrement rénové à l'entrée de la réserve et d'autre part le lancement du carnet de découverte qui vient compléter le « pack famille », événements auxquels étaient conviés élus et partenaires de GEREPI. Pour le kiosque, je rappelle que c'est grâce à un financement exceptionnel de la DREAL (environ 15000€) que nous avons pu faire cette rénovation, et c'est le chantier Audacie qui a effectué les travaux, merci à ces 2 structures pour cette réalisation. Le carnet de découverte, lui, a été financé pour 12000€ par le dispositif « fonds verts », associant la DREAL et l'AELB, et il a été réalisé par 2 dessinateurs locaux Luc Turlan et Véronique Hermouet, avec l'appui de Kevin. Un grand merci aux financeurs et dessinateurs. Ce carnet de découverte a d'ailleurs été primé puisqu'il a été l'un des 7 lauréats qui ont reçu le trophée « fonds verts » du Département. Si ce trophée est purement honorifique, il n'en reste pas moins une belle reconnaissance du travail effectué. Lors de cette journée, M. le sous-préfet, les élus et les partenaires présents ont salué tout l'intérêt du travail effectué, et ils ont aussi réitéré leur soutien au projet de maison de la réserve, une infrastructure à hauteur de l'importance du rôle de la réserve dans la sensibilisation et l'éducation du public à l'environnement.

Du côté des partenaires financiers, nous remercions l'Etat et la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour leur dotation revalorisée depuis 2021, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour son intervention structurante significative en matière de milieux aquatiques et humides. Nous remercions également le Département pour son aide récurrente, même si celle-ci est à la baisse, il est important que le Département soit à nos côtés dans la gestion de la réserve. Enfin, même modeste, l'aide de Grand Châtellerauld est importante pour nous, elle témoigne de l'attention de la communauté d'agglomérations envers GEREPI, qui l'accompagne en matière de politique sur la biodiversité notamment au travers le programme de restauration des corridors écologiques.

Je terminerai par des remerciements traditionnels mais importants et sincères. D'abord à l'équipe dynamique de GEREPI, l'ensemble des volontaires en service civique et stagiaires pour leur contribution essentielle au bon fonctionnement et aux bons résultats de l'association en matière d'études et d'acquisition de connaissances. Un grand merci à Stéphanie Trénet qui a assuré l'animation et la communication en 2023. Merci à Christophe pour son travail quotidien sur le terrain, à Nathalie Boutault pour son rôle et ses compétences indispensables au secrétariat et à la comptabilité. Merci aussi à Elisa Bernard qui, le temps d'un CDD a permis, entre autre, d'accumuler

de plus amples connaissances sur une zone de mares hors réserve nouvellement restaurée par l'ONF. Toutes ces personnes ont contribué à l'accueil du public, à l'acquisition et la diffusion des connaissances, à la sensibilisation à l'environnement, à la communication notamment lors de la fête du Pinail. Bien venue à Loraine Simon-Chautemps qui va assurer les missions d'animations pour 2024. Merci enfin à Yann et Kevin qui assurent l'encadrement et la coordination de tout ce personnel notamment.

Je remercie enfin les administrateurs de GEREPI et les structures qu'ils représentent, pour leur implication, je dois signaler d'ailleurs que l'équipe des administrateurs de GEREPI s'était bien étoffée cette année et c'est tant mieux, la présence des nouveaux venus a permis d'enrichir les débats lors des réunions de bureau.

Merci également à tous nos partenaires financiers, techniques et scientifiques, ainsi qu'aux services du Ministère de la Transition Ecologique qui, par leur soutien, permettent à GEREPI de poursuivre son objet principal : la Gestion de la Réserve naturelle nationale du Pinail. Et je renouvelle enfin mes remerciements à toute l'équipe, salariés comme apprenants, qui assurent avec sérieux et compétence l'ensemble de leurs missions.

Roland RAIMOND,
Président de GEREPI



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Le rapport d'activités de l'exercice 2023 de GEREPI synthétise l'ensemble des activités de l'association avec d'une part les activités propres à la gestion de la Réserve naturelle du Pinail et d'autre part les activités périphériques avec la coordination de la zone humide Ramsar du Pinail et les expertises environnementales. Dans ce cadre, GEREPI poursuit l'élaboration d'un rapport de gestion annuelle de la réserve, présenté et validé par le Comité Consultatif *ad hoc*, et développe un rapport d'activités et financier annuel de l'association, présenté et validé par l'Assemblée Générale.

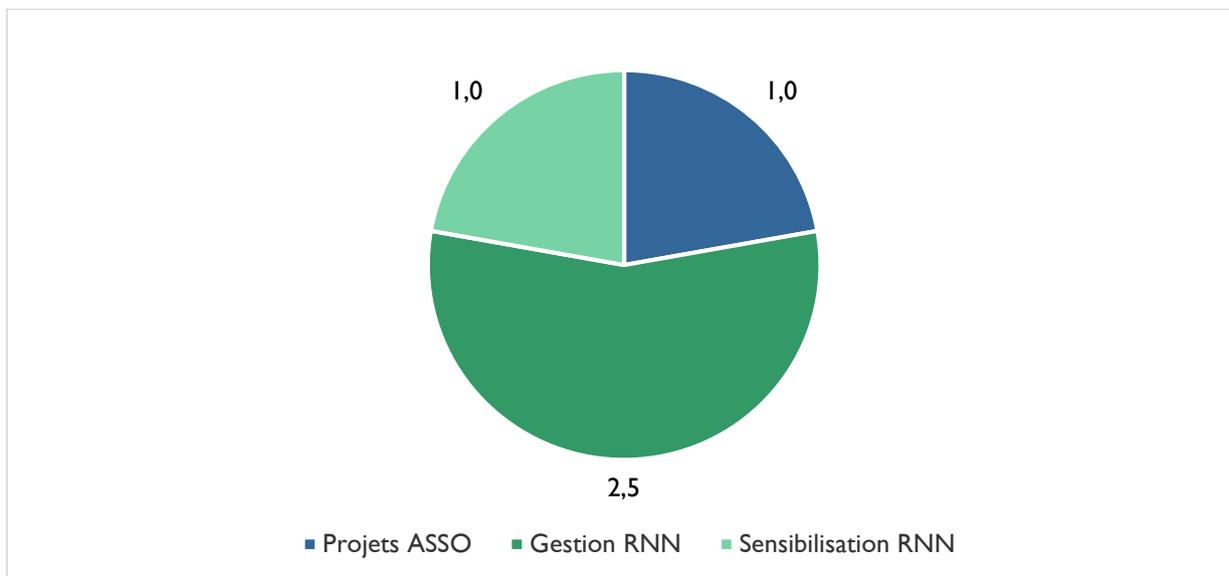


Figure 1 : Répartition des moyens humains 2023(en ETP) du gestionnaire

En 2023, les activités de l'association se sont réparties à 79% dans le programme d'actions spécifique à la Réserve Naturelle Nationale du Pinail, au travers des activités dites de « gestion » et « sensibilisation », et à 21% dans le programme d'actions de GEREPI, au travers la coordination du site Ramsar et le développement de prestations de service.

Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail

L'intégralité du rapport d'activités et financier 2023 de la Réserve naturelle du Pinail, présenté en comité consultatif de gestion le 13 février 2024, est en téléchargement libre sur le site Internet de la réserve (<http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>). Ce travail s'est inscrit dans la sixième année de mise en œuvre du 5^{ème} plan de gestion de la Réserve naturelle du Pinail couvrant la période 2018-2027.

Programme d'actions

La programmation 2023 s'est articulée sur la mise en œuvre opérationnelle de 88 opérations du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale du Pinail (Lelarge et al., 2018), contre 86 prévisionnelles. Parmi celles-ci, 86 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, 2 ont été réalisées en supplément tandis que 1 opération programmée n'a pu être réalisée. La gestion de la réserve a mobilisé 5,7 ETP au total (3.6 ETP salariés et 2 ETP apprenants). Avec plus de 90 % d'opérations réalisées, la réalisation du programme d'actions 2023 est très satisfaisante comme l'illustrent les figures ci-après.

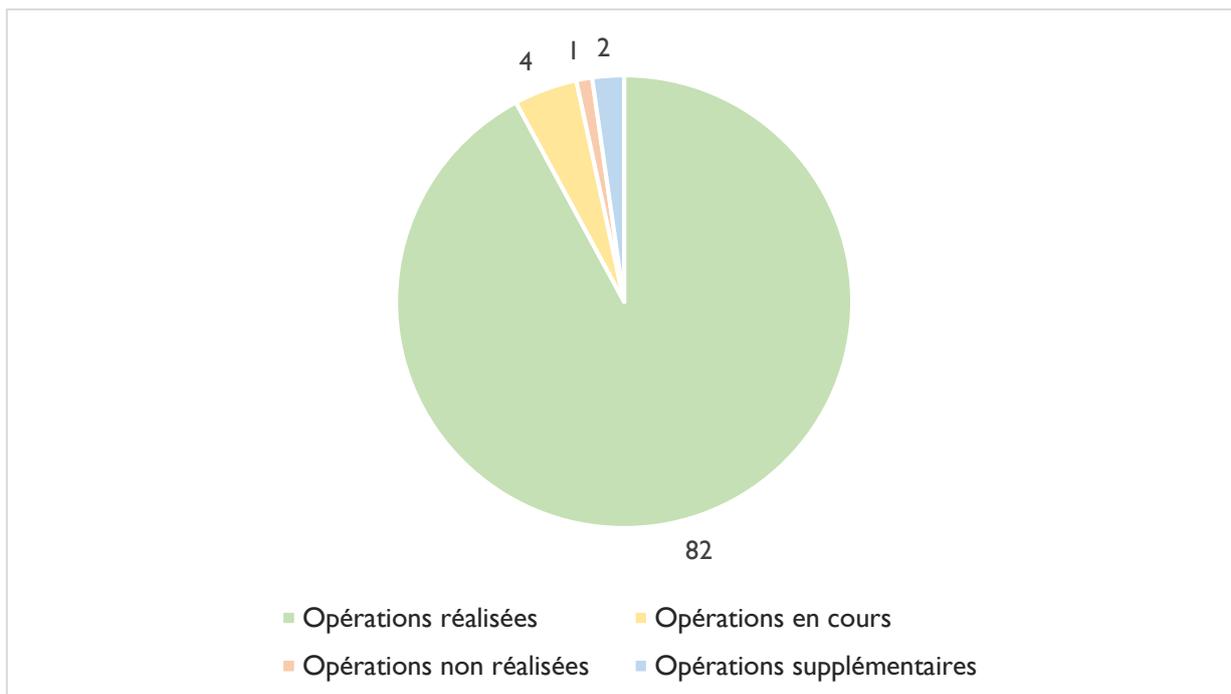


Figure 3 : Etat de réalisation du programme d'actions 2023 (n=88)

Domaines d'activités	
MS	Management et soutien
IP	Intervention sur le patrimoine naturel
SP	Surveillance et police
CS	Connaissance et suivis de patrimoine naturel
PR	Participation à la recherche
PA	Prestations d'accueil et animation
EI	Prestations de conseils Etudes & ingénierie
CC	Création supports de communication et pédagogie
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil

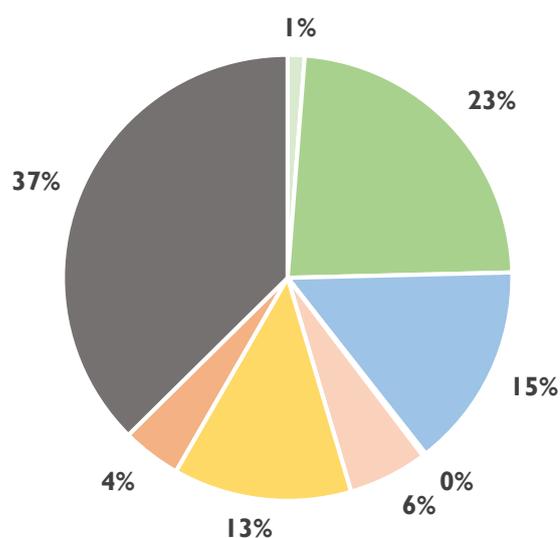


Figure 2 : Répartition des moyens humains 2023 de la réserve par domaine d'activités

Les faits marquants de l'exercice 2023 sont diversifiés et témoignent de la richesse des activités du site, avec des dimensions aussi bien positives que négatives :

- La réalisation de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion de la réserve ([Evaluation-intermédiaire-PG-2018-2022.pdf \(reserve-pinail.org\)](#)) qui affiche un taux de mise en œuvre des opérations de 90% mais une dégradation globale de l'état du patrimoine naturel sous la pression des changements climatiques, particulièrement pour les milieux aquatiques et humides ;
- La mise en œuvre de deux chantiers de brûlage dirigé avec l'appui des SDIS ([Brûlage dirigé au bénéfice des landes et mares du Pinail \(reserve-pinail.org\)](#)) ainsi que des autres opérations de gestion (*coupe, pâturage, etc.*) ;

- L'acquisition de nouvelles cohortes de données scientifiques de l'observatoire stationnel « eau - biodiversité - climat » ([Climat : le bilan 2023 \(reserve-pinail.org\)](#)) avec le développement d'un plan de transformation de gestion de la réserve pour atténuer et s'adapter au changement climatique (*démarche présentée au forum des gestionnaires d'aires protégées 2023 et au sein du réseau des Réserves Naturelles de France*) ;
- La participation au programme d'étude de la zone humide Ramsar ainsi que la participation au comité technique « Pinail » instauré depuis 2022 avec l'ONF et la LPO ;
- La concertation avec les acteurs du monde de la chasse engagée avec les services de l'Etat pour faire progresser la conciliation entre les activités cynégétiques et la gestion de la réserve naturelle (*sécurité des personnes, respect de la réglementation, etc.*) ;
- Le maintien d'une offre d'activités de découverte grand public importante, centrée sur les périodes de vacances scolaires, avec une fête estivale ([Le Pinail en fête \(reserve-pinail.org\)](#)), la mise en place d'un observatoire photo participatif sur le sentier de découverte ([Un observatoire photo participatif \(reserve-pinail.org\)](#)) et la poursuite de la rénovation du kiosque d'accueil ;
- La relocalisation du gestionnaire avec la mise en vente des locaux actuels, le Moulin de Chitré, et la perspective de concrétisation du projet de maison de réserve ;

Répartition budgétaire

La répartition entre les activités de gestion (*travaux, connaissances, activités administratives, etc.*) et les activités de sensibilisation (*communication, pédagogie, accueil du public, etc.*) est de respectivement 71 % et 29 %. Au niveau administratif et financier, le budget de la réserve est à l'équilibre à hauteur de 303 559€, avec l'intervention à hauteur de 83% des partenaires suivant :

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine (dotation Réserve Naturelle Nationale)
- L'Europe et l'Etat (Contrat Natura 2000)
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval)
- Le Département de la Vienne (Espaces Naturels Sensibles)
- Grand Châtelleraut (services transition territoriale et tourisme)
- Grand Poitiers (service biodiversité)
- Commune de Vouneuil-sur-Vienne
- L'Etat (contrat aidé)

Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail

Gestionnaire de la réserve naturelle nationale depuis 1989 et coordinateur de la zone humide Ramsar depuis 2021, GEREPI est mobilisé pour développer des actions partenariales à l'échelle de l'ensemble du Pinail qui comprend les territoires de Vouneuil-sur-Vienne et Bonneuil-Matours pour Grand Châtelleraut, Dissay et Beaumont-St-Cyr pour Grand Poitiers. Toutes ces collectivités territoriales ont intégré l'association en 2023.

Coordination et dynamique partenariale

A nouveau, il n'y a pas eu de comité de suivi Ramsar en 2023 mais le comité technique « Pinail » instauré entre la réserve naturelle (GEREPI), le site N2000 (LPO) et la forêt domaniale (ONF) est opérationnel.

Connaissance scientifique

Engagée à partir de 2022, l'étude de fonctionnalité de la zone humide du Pinail s'est poursuivie afin de modéliser le réseau hydrographique et le fonctionnement hydraulique du Pinail, en vue de co-construire avec les acteurs locaux un programme de travaux d'aménagement ou de restauration.

Portant l'ambition de favoriser la résilience des milieux humides face au changement climatique (*réduction des vitesses d'écoulement de l'eau ou ralentissement dynamique des crues, augmentation de la capacité de rétention ou de stockage superficiel et sous-terrain de l'eau, rehaussement du niveau de la nappe, maintien de la capacité de stockage de carbone du sol*). Ce travail est co-financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (*Contrat Territorial Vienne Aval*) et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (*feuille de route NeoTerra*) pour un montant total d'environ 124 000€.

Ce travail programme d'étude repose sur une acquisition LIDAR réalisée par l'Avion Jaune en automne 2022, ayant permis de définir la microtopographie du Pinail (*150 points de relevé topographique par mètre carré avec une précision de 3 centimètres*).

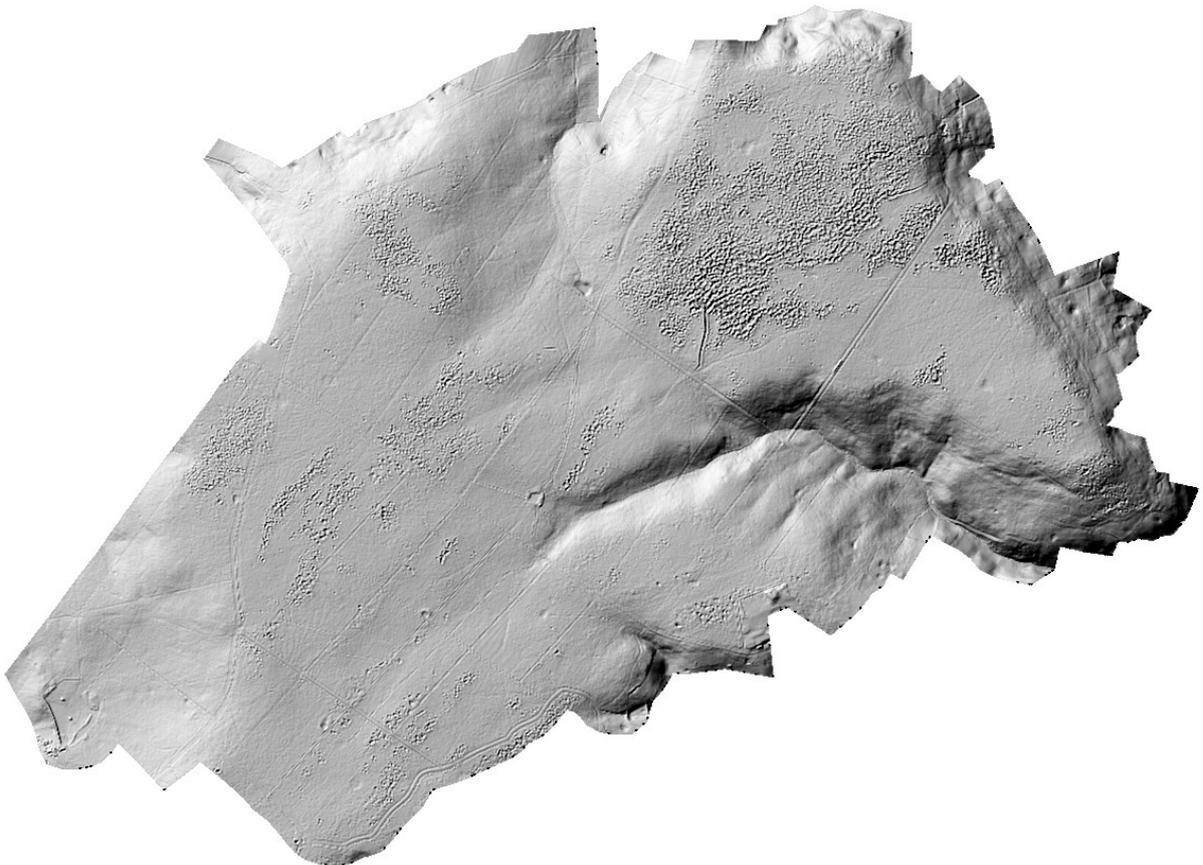


Figure 4 : Modèle Numérique de Terrain du Pinail (Avion Jaune, 2022)

A partir de ces données, un travail de modélisation a été développé afin d'établir le réseau hydrographique du Pinail (*cours d'eau, mares, fossés, etc.*). Ce volet a connu un retard considérable en raison de la défaillance d'un bureau d'études, Ecotopia environnement, qui a abandonné le projet au printemps 2023 sans daigner fournir d'explications et de résultats produits. Un an de travail littéralement « perdu » mais un contentieux qui a pu être résolu avec le troisième prestataire, Envolis EURL, qui a repris l'intégralité des missions pour mener l'étude à son terme. Un avenant a ainsi pu être signé en décembre 2023 conduisant à reporter le délais d'achèvement de l'automne 2023 à l'été 2024. Le travail de modélisation a ainsi été repris pour aboutir à des propositions et modélisations de scénarios d'aménagement, opérationnels et chiffrés, techniquement et financièrement. A noter qu'une nouvelle recherche de financement devra intervenir pour concrétiser le programme concerté de travaux envisagé pour la période 2025-2026.



Figure 5 : Visite de terrain du comité de projet Ramsar

Réunissant les différents acteurs concernés (*collectivités, usagers, gestionnaires, etc.*), le comité de projet instauré en 2022 a été contraint d'être suspendu dans l'attente de la reprise de l'étude. Toutefois, GEREPI a réuni les membres à 2 reprises afin de partager les enjeux et problématiques du fonctionnement hydraulique du Pinail avant d'engager la concertation quant au scénario d'aménagement du site émanant des résultats de l'étude.

En parallèle du travail opéré par les bureaux d'études, GEREPI a réalisé en 2023 des inventaires naturalistes complémentaires quant (1) à l'évolution du réseau de mares du Pinail, (2) au potentiel de biodiversité actuel des mares hors réserve et (3) à l'évaluation du futur programme de travaux d'aménagement ou de restauration. Un premier travail de photo-interprétation a été réalisé pour établir l'étendue du réseau de mares avant le réaménagement forestier du Pinail, sur la période 1950-1965. A cette époque, **il a été estimé environ 25 000 fosses d'extraction et 27 000 mares sur le Pinail**. Un second travail d'inventaire des cortèges emblématiques de mares a été opéré du printemps à l'été : les végétations aquatiques et palustres, les amphibiens et les libellules. Au total, 70 mares ont été suivies par Elisa Bernard, recrutée spécialement par GEREPI pour cette mission, en positionnant 3 lots : mares sous pinède, mares ouvertes en lande et mares restaurées (travaux réalisés par l'ONF dans le cadre de France relance. Résultat, les espèces emblématiques recensées sur la réserve naturelle sont bien présentes sur certaines parties du Pinail ce qui a permis de mettre en évidence **l'impact négatif de l'enrésinement ou du vieillissement des landes** sur la biodiversité mais aussi le **potentiel de restauration considérable** de ces milieux. Un suivi hydrologique a également été développé par manque d'informations bibliographiques sur l'impact de la présence d'arbres sur une zone humide. Deux phénomènes ont ainsi été étudiés à l'aide de pluviomètres (*3 reliquats en milieu ouvert de lande et en milieu fermé de pinède*) : l'interception par le « feuillage » et l'évaporation par l'ombrage porté. Bien que réalisé sur une courte période, il a pu être mis en évidence une **différence significative de bilan hydrique entre la pinède et la lande**, en particulier avec moins 30% de pluie à 1 mètre du sol en milieu fermé. Enfin, un troisième a été entrepris pour évaluer, à l'aide d'indicateurs de la boîte à outils Ligéro du bassin de la Loire, les impacts des futurs travaux. Deux indicateurs ont été sélectionnés : la piézométrie (*relevé des niveaux d'eau de surface et sous-terrain à l'aide de sondes, en lien avec l'observatoire de la réserve naturelle*) et l'indice floristique d'engorgement du sol (*relevés de végétation le long de transects placés sur un gradient hydrique et les lieux des potentiels travaux*). Le rapport synthétique de l'intégralité de ce travail est disponible sur le site internet de la réserve (<http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>). Egalement disponible sur le site internet, un rapport de stage sur la pédofaune de la réserve naturelle qui s'est attaché à évaluer en particulier le rôle fonctionnel que jouent les vers de terre quant à la rétention naturelle de l'eau au travers la porosité du sol dont ils sont responsable. Les résultats préliminaires de ce travail mené en collaboration avec Julia Clause de l'université de Poitiers, démontrerait que l'évaluation fonctionnelle des modes de gestion sur le cycle de l'eau (*brûlis, pâturage, coupe et non intervention*) soit opposée à leur évaluation patrimoniale en ce sens que le brûlage dirigé serait le plus défavorable aux vers de terre, anéciques en particulier, au contraire de la coupe-export. De précieuses informations pour alimenter la stratégie d'adaptation du site face au changement climatique.

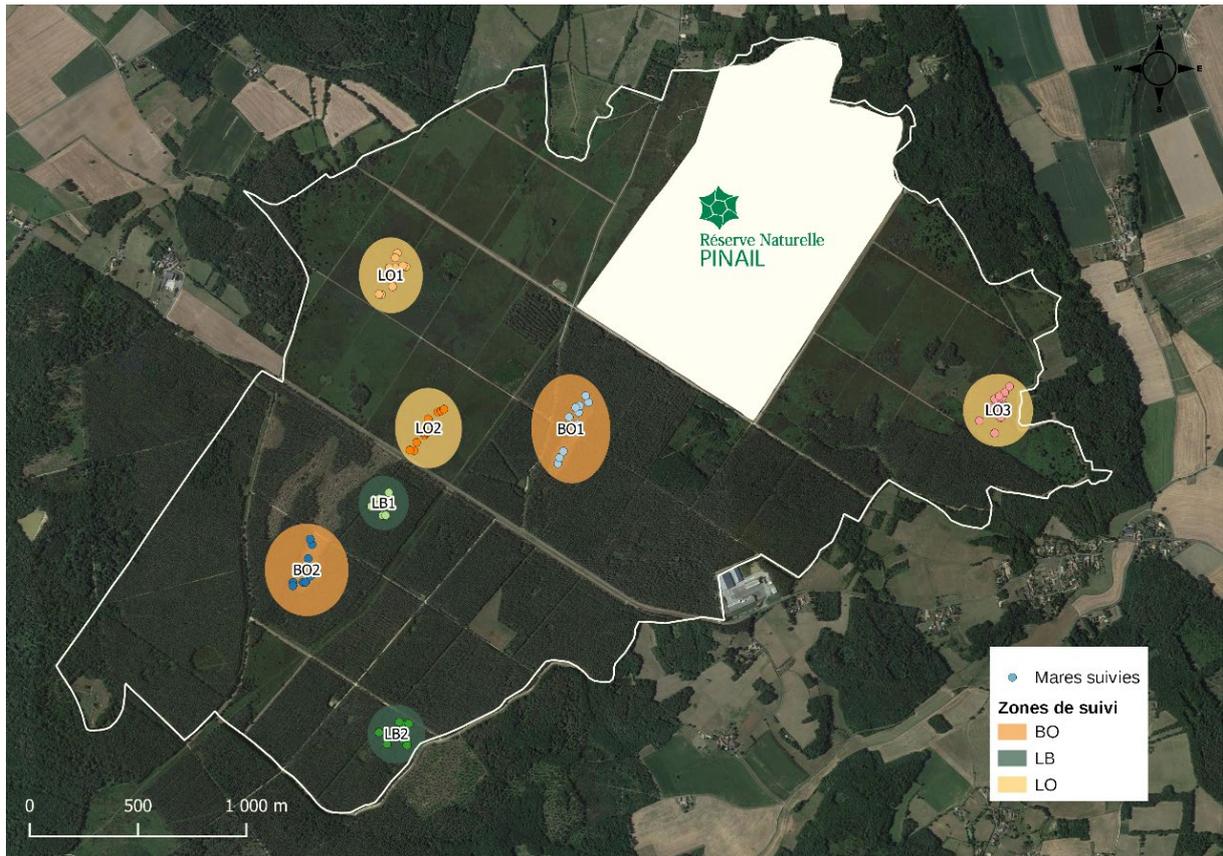


Figure 6 : Plan d'échantillonnage des inventaires biodiversité des mares



Figure 7 : Suivi hydrologique entre milieu ouvert de lande et fermé de pinède

Malgré de sérieuses difficultés rencontrées en 2023 pour le travail de modélisation confié à des prestataires de service, la bonne mise en œuvre du programme d'étude se poursuit en 2024 et le travail de concertation sera à nouveau animé par GEREPI pour aboutir à un programme partagé de travaux d'ici l'été.

Communication et sensibilisation

➤ Gazette du Pinail

Le bulletin d'information « La Gazette du Pinail » regroupe désormais les différents acteurs du site (ONF, LPO, Objectif Nat, GEREPI) afin de favoriser la compréhension et la valorisation des actions développées à l'échelle du Pinail auprès des habitants et partenaires du territoire. Sa

publication, orchestrée par GEREPI, est devenue semestrielle : [2023-S1 Gazette-Pinail 30.pdf \(reserve-pinail.org\)](#) et [2023-S2 Gazette-du-Pinail.pdf \(reserve-pinail.org\)](#).



➤ **Exposition photo « Zones Humides »**

L'itinérance de l'exposition marquant la reconnaissance Ramsar du Pinail tout en sensibilisant les habitants du territoire aux enjeux des zones humides, s'est poursuivi et achevée en 2023. Après 4 lieux d'exposition en 2022, elle s'est installée dans 7 lieux en 2023 dont au Lac de Saint-Cyr à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides le 2 février.

Figure 8 : Exposition zones humides du site Ramsar du Pinail

Période 2022		LIEU	Période 2023		LIEU
26-juin	07-juil	Smarves (bois de St-Pierre)	03-janv	31-janv	Chauvigny (centre)
08-juil	16-sept	Vouneuil-sur-Vienne (Pinail)	01-févr	28-févr	Beaumont-St-Cyr (lac de St-Cyr)
17-sept	19-sept	Poitiers (village des alternatives)	01-mars	31-mars	Montamisé (maison de la forêt)
19-sept	26-oct	Cenon-sur-Vienne (parc de Forclan)	01-avr	30-avr	La Roche Posay (Donjon)
27-oct	02-nov	Vasles (FIFO)	01-mai	30-mai	Dissay (centre)
02-nov	31-déc	PAUSE	01-juin	30-juin	Châtellerault (Parc du verger)
			01-juil	31-août	Bonneuil-Matours (parc de Crémault)



Figure 9 : Carte postale de sensibilisation

➤ **Document d'information et communication**

GEREPI a publié la plaquette de présentation du site Ramsar du Pinail ainsi qu'une série de 10 cartes postales à destinations des habitants du territoire. Sur 27 500 cartes postales, plus de 15 000 ont été distribués par les communes alentours avec leur bulletin municipal. Ces outils sont à disposition gratuite de tous les acteurs du Pinail.

Expertises environnementales

Etude de la fonge de la Réserve Naturelle Régionale des Antonins

Depuis 2020, GEREPI mène une étude des champignons pour le compte de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement, gestionnaire de la RNR du Bocage des Antonins. Après avoir achevé le diagnostic quant aux vieux arbres en 2022, ce sont les inventaires sur les prairies naturelles qui ont été menés à leur terme en 2023. Ce travail développé par Yann Sellier a pu mettre en évidence l'importance de l'ancienneté des arbres et de la stabilité de longue date des prairies pour leur intérêt fongique.

Etude de la fonge de 3 sites Natura 2000 charentais

Depuis 2021, GEREPI mène une étude des champignons de prairies et pelouses de trois sites N2000 charentais dans le cadre de l'appel à projet « connaissance et suivi scientifique en sites Natura 2000 » émis par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, repris par le Conseil Régional de Nouvelle-

Aquitaine. S'inscrivant dans le développement ou l'application du cahier technique RNF quant à la prise en compte de la fonge dans la gestion des espaces naturels (Champignons : le cahier technique RNF est disponible (reserve-pinail.org)), élaboré par Yann Sellier, ce travail va s'achever début 2024 avec l'achèvement du travail de terrain à l'automne 2023.

Reconquête des corridors écologiques de Grand Châtelleraut



Figure 11 : Plantation d'une haie sur un "chemin communal" en milieu agricole

Depuis 2021, GEREPI accompagne Grand Châtelleraut dans le déploiement d'un programme autour de la Trame Verte et Bleue (TVB) en association avec la LPO et Vienne Nature. Chargé du volet « haie », GEREPI a suivi la mise en œuvre des 10 chantiers de plantations sur les chemins communaux au cours de l'hiver 2022-2023, pour un linéaire total cumulé d'environ 4 km. Au printemps, trois réunions territoriales ont été animées sur le territoire afin de diffuser les résultats auprès des communes, aussi bien concernant la déclinaison de la TVB à l'échelle communale que le bilan des travaux de plantation réalisés par les communes volontaires..

Gestion associative

La mobilisation des membres de GEREPI

En 2023, l'association a intégré les collectivités territoriales compétentes du site Ramsar du Pinail. Bonneuil-Matours, Dissay, Beaumont-Saint-Cyr et la Communauté Urbaine de Grand Poitiers ont ainsi rejoint les collectivités locales du territoire exclusif de la réserve naturelle nationale, à savoir Vouneuil-sur-Vienne, Grand Châtellerauld ou encore le département de la Vienne. Une nouvelle ouverture de l'association qui fait suite à la création d'un nouveau collège en 2022, les « amis de la réserve », qui a réuni 42 adhérents en 2023 et pour lesquels une programmation spécifique concernant la vie de la réserve est proposée chaque mois de l'année. **Le nombre d'adhérents et de membres de droit de l'association pour l'exercice 2023 a été de 63.** Enfin, les 7 membres composant le bureau associatif se sont réunis à 4 reprises auxquelles s'ajoutent les 2 assemblées générales organisées cette année.

L'hébergement de l'association

Les actuels locaux de GEREPI, situés au Moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne et partagés avec le CPIE Seuil du Poitou, ont été mis en vente par son propriétaire, Grand Châtellerauld, en début d'année 2023. Cette mise à disposition gracieuse de la collectivité devrait donc prendre fin prochainement. Face à cette difficulté, GEREPI n'étant pas délocalisable du Pinail, des échanges ont été sollicités auprès de Grand Châtellerauld afin d'être informé, accompagné et ainsi trouver une solution adaptée. La commune de Vouneuil-sur-Vienne a fait deux propositions de locaux potentiels fin 2023 mais, ne répondant qu'en partie à l'activité de l'association, il a été pris le parti de n'envisager une telle solution que de manière temporaire pour se concentrer sur le projet d'infrastructure à l'entrée du Pinail. Dans un premier temps, l'équipe et le bureau ont envisagé une solution alternative en se dotant d'habitats légers aménagés en bureau, type chalets en bois ou mobil home, faute de portage politique local du projet et de volonté concrète d'accompagnement de l'association. A noter que la mairie de Vouneuil proposerait une location du bâtiment disponible, l'ancien office de tourisme situé à côté de la mairie, et que l'association ne dispose pas des ressources financières pour parer à cette situation intervenant dans un contexte inflationniste créant déjà des difficultés par ailleurs. Mais début 2024, un positionnement de Grand Châtellerauld pris dans un second temps, laisse entrevoir l'engagement de la collectivité dans le projet de construction d'une infrastructure à destination de l'équipe de gestion de la réserve naturelle. Cette nouvelle enthousiasmante pour GEREPI, bien qu'accessible seulement à moyen terme, marque dans le même temps un tournant historique avec le CPIE Seuil du Poitou qui devrait se relocaliser sur un autre territoire entraînant un certain nombre de conséquences pour les deux structures, en particulier socioéconomiques quant au partage de frais et de personnel jusqu'à présent. Cette évolution peut s'avérer délicate et la gouvernance des deux structures collabore à ce sujet tout en espérant une attention similaire de Grand Châtellerauld dans cette étape, en particulier quant au délais ou à la période requise pour un tel déménagement (*adaptation avec l'activité de la structure, surcoût financier d'une relocalisation, etc.*).

La gestion financière

L'exercice comptable 2023 présente un budget considéré à l'équilibre, ce qui révèle une situation sereine même si les fonds propres de l'association demeurent insatisfaisants (*état satisfaisant considéré à hauteur de 6 mois d'avance de fonctionnement, soit environ 130k€ contre 90k€ actuellement*), d'autant qu'un retard de versement de certaines subventions restreint drastiquement la trésorerie actuelle (*55k€ de contrats Natura 2000 en particulier*) ou que certaines subventions de fonctionnement ne sont pas indexées sur l'inflation (*près de 15% d'augmentation des charges globales depuis 2-3 ans*). Bien que de nouvelles opportunités de financement aient émergées, à l'exemple du « Fonds vert » de l'Etat, l'intervention des partenaires financiers tend à se complexifier et même se raréfier en matière de fonctionnement. De ce fait, l'association fait face à une gestion financière plus complexe, « sur le fil » avec un cumul de projets et de sources de financement, mais aussi à une problématique comptable liée aux projets d'investissement qui, faute de fléchage spécifique des conventions d'attribution des aides accordées, sont intégrés au budget de fonctionnement (*exemple d'un certain nombre de factures voire de charges de personnel, comme l'achat d'un ordinateur ou la réalisation de travaux de restauration, dont l'amortissement est affecté sur les exercices suivants sans produit spécifique associé*). Une réflexion devrait prochainement être menée afin de mieux clarifier les budgets de fonctionnement et d'investissement, en affectant en tout ou partie les aides comprenant des « dépenses immédiates et amortissables destinées à augmenter, à long terme, la richesse ou le patrimoine de l'entreprise ».

Budget de fonctionnement

Le présent bilan financier de l'exercice 2023 de GEREPI s'appuie sur les comptes de résultat annuels avisés par le commissaire aux comptes, conformément à la législation en vigueur. Le résultat d'exercice de l'association présente un excédent de 149€ avec des charges et produits totaux, y compris exceptionnels, de respectivement 447 431€ et 447 581 €.

Les ressources associatives sont essentiellement pourvues par des subventions d'exploitation dont le montant s'élève à 266 245 € pour l'exercice 2023 dont 94% sont affectés au programme d'actions spécifique à la Réserve naturelle du Pinail. Il est à noter que le budget du programme d'étude fonctionnelle de la zone humide Ramsar du Pinail, pour un total cumulé de 124 430€ sur 2022-2023 répartis à 50% entre l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, est affecté aux fonds dédiés de l'association. Les ressources directes sont ainsi pourvues de manière significative par des reprises sur provisions et amortissements à hauteur cumulée de 145 943 €, ainsi que la vente de produits, marchandises et prestations de services à hauteur de 27 166 € ce qui représente respectivement 33% et 6% des produits totaux. Il est à noter que 78% du chiffre d'affaire des prestations de services sont affectées aux activités de l'association, « hors réserve », correspondant à des expertises environnementales (*inventaires fonge et restauration de corridors écologiques*).

Concernant les charges directes de l'association, les charges de personnel représentent la dépense la plus importante à hauteur de 191 611 € représentant près de 43% des charges de fonctionnement. En 2023, l'équipe salariée permanente a été renforcée par deux CDD cumulant 17 mois sur les volets « animation » de la Réserve naturelle et prestations de service, dont l'un a bénéficié de la mise en place d'un contrat aidé. Le 2^{ème} poste de dépense concerne les amortissements et fonds dédiés pour un total de 151 554 €, représentant 34% des charges totales et comprenant en particulier l'amortissement du programme de modernisation du sentier de découverte, les fonds de l'étude fonctionnelle de la zone humide Ramsar du Pinail (*report de l'achèvement du projet faute de la défaillance d'un prestataire de service*) ainsi que le prolongement de plusieurs autres actions sur l'exercice 2024. Le 3^{ème} poste de dépenses relève des achats de fournitures et prestations de service pour un total cumulé de 187 640 € nécessaires au développement des missions courantes de gestion de la Réserve naturelle et projet du site Ramsar (*étude fonctionnelle, fête, supports de communication, etc.*).

Le résultat d'exercice 2023 de l'association est à l'équilibre, un fait satisfaisant même s'il masque le déficit du budget spécifique de gestion de la réserve naturelle avec un résultat de -3 653€, compensé par un autofinancement équivalent de la structure gestionnaire. Le développement d'expertises environnementales s'avère ainsi nécessaire au maintien de l'équilibre de l'ensemble des missions confiées à l'association qui doit faire face à une augmentation de l'ensemble de ses charges dans le contexte inflationniste actuel, à une réduction de certaines interventions partenariales, le volet fonctionnement de l'aide du Conseil Départemental de la Vienne en particulier, et qui doit encore améliorer l'inscription de certaines subventions, en tout ou partie, en investissement.

Tableau I : Budget de fonctionnement de l'association GEREPI - Clôture d'exercice 2023

CHARGES 2023 (mars 2024)	Montant (€)	PRODUITS 2023 (mars 2024)	Montant (€)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	16 206	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	27 166
601. Achats matières et fournitures	11 469	701. Vente de produits finis, marchandises	5 183
606. Autres fournitures	4 738	706-708. Prestations de service et activités annexes	21 983
61 - Services extérieurs	35 959	74 – Subventions d'exploitation	271 416
613. Locations	2 765	ETAT	
615-611. Entretien et réparation	30 756	Ministère de l'Ecologie (DREAL)	176 617
616. Assurance	1 799	Autre(s) Ministère(s)	
618. Documentation	638	REGION	
62 - Autres services extérieurs	45 978	Nouvelle-Aquitaine	0
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	24 823	DEPARTEMENT	
623. Publicité, publication	1 023	Vienne	18 000
625. Déplacements, missions	17 296	COMMUNE(S) ET INTERCOMMUNALITE(S)	
626. Frais postaux et télécommunication	1 694	CA Grand Châtelleraut et CU Grand Poitiers	1 750
627. Services bancaires, autres	229	Vouneuil sur Vienne, etc.	600
628. Divers et cotisations	914	ORGANISMES SOCIAUX	
63 - Impôts et taxes	3 007	FONDS EUROPEENS	
631. Impôts et taxes sur rémunérations	3 007	Programme LEADER, FEADER (N2000)	9 301
633. Impôts et taxes sur rémunérations	0	AGENCE DE SERVICES ET PAIEMENT	
635. Autres impôts et taxes	0	Emploi aidé	5 171
64- Charges de personnel	191 611	AUTRE(S) ETABLISSEMENT(S) PUBLIC(S)	
641. Rémunération des personnels	146 919	Agence de l'Eau Loire Bretagne	55 977
645. Charges sociales	43 622	AIDES PRIVEES	4 000
Autres charges de personnel	1 070	75 - Autres produits de gestion courante	9
65- Autres charges de gestion courante	449	758. Dons et mécénats	9
66- Charges financières	15	76 - Produits financiers	1 088
67- Charges exceptionnelles	2 651	77 – Produits exceptionnels	15 351
68- Dotation aux amortissements	151 554	78 – Reprises sur amortissements et provisions	130 592
681. Amortissement	28 536	781. Reprise sur amortissement	0
69. Impôt sur les bénéfices, participation des salariés	0	79 – Transfert de charges	1 958
TOTAL DES CHARGES	447 431	TOTAL DES PRODUITS	447 581
Excédent prévisionnel (bénéfice)	150	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2023			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	13 392	87 - Contributions volontaires en nature	13 392
Secours en nature		Bénévolat	5 013
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 379	Prestations en nature	8 379
Personnel bénévole	5 013	Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES PREV.	460 822	TOTAL GENERAL DES PRODUITS PREV.	460 972

Tableau 2 : Détails du budget de GEREPI et de la RNN Pinail - Clôture d'exercice 2023

PRODUITS	2023 clos GEREPI	2023 clos RNN Pinail	2023 clos Gestion RNN	2023 clos Animation RNN
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5 183	5 183	4 129	1 055
Prestations de services	21 928	3 570	2 499	1 071
Produits des activités annexes	55	55	0	55
Sous-total des produits d'exploitation	27 166	8 808	6 628	2 181
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions d'exploitation	266 245	251 090	197 406	53 684
Etat (DREAL N-A)	176 617	162 287	135 462	26 825
Agence de l'Eau Loire Bretagne	55 977	55 352	44 643	10 709
Europe (Feader/Leader)	9 301	9 301	9 301	0
Région (Nouvelle-Aquitaine)	0	0	0	0
Département (Vienne)	18 000	18 000	8 000	10 000
EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers)	1 750	1 750	0	1 750
Commune (Vouneuil-s-V, etc.)	600	400	0	400
Fondations, mécénat	0	0	0	0
Autres	4 000	4 000	0	4 000
Autres produits	9	0	0	0
Produits liés à des financ. réglementaires	130 592	22 156	21 276	880
Transfert de charges	7 130	5 675	1 538	4 137
Sous-total des autres produits d'exploitation	403 976	278 921	220 220	58 701
TOTAL des produits d'exploitation (I)	431 142	287 729	226 848	60 882
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits financiers	1 088	0	0	0
TOTAL des produits financiers (II)	1 088	0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opération de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Quote-part subv. investissement virée à l'exercice	15 351	15 351	15 351	0
TOTAL des produits exceptionnels (III)	15 351	15 351	15 351	0
TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III)	447 581	303 080	242 199	60 882
CHARGES				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats stockés - marchandises et matières 1ères	2 060	1 701	1 701	0
Variation de stock	234	234	-630	864
Achats non stockés	13 912	9 724	6 945	2 779
Services extérieurs	35 959	19 715	18 873	842
Autres services extérieurs	45 978	13 583	9 885	3 698
Impôts, taxes et versements assimilés	3 007	0	0	0
Salaires et traitements	146 919	114 940	88 067	26 873
Charges sociales	43 622	34 127	26 148	7 979
Autres charges de Personnels	1 070	0	0	0
Dotations aux amortissements et fond dédiés	151 554	76 430	67 591	8 839
Autres charges	449	447	360	87
TOTAL des charges d'exploitation (I)	444 765	270 901	218 940	51 960
CHARGES FINANCIERES				
	15	0	0	0
TOTAL des charges financières (II)	15	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	2 651	2 651	2 651	0
Sur opérations en capital	0	0	0	0
TOTAL des charges exceptionnelles (III)	2 651	2 651	2 651	0
CHARGES INDIRECTES				
Charges fixes de fonctionnement	0	33 182	23 428	9 754
Frais financiers	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL des charges indirectes (IV)		33 182		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	447 431	306 734	245 019	61 714
TOTAL GÉNÉRAL	447 581	303 080	242 199	60 882
RESULTAT	150	-3 653	-2 821	-833

Budget d'investissement

Le programme de restauration du **kiosque d'accueil** de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail a été achevé fin 2023 après avoir connu quelques difficultés de mise en œuvre depuis 2022 (*approvisionnement en bois, intempéries, disponibilité de personnel, etc.*). Financé à 100% par l'Etat, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, il est programmé une inauguration de cette infrastructure restaurée par le chantier d'insertion Audacie pour un montant de 15 388€, au cours du printemps 2024. Il s'agit de l'unique programme d'investissement de l'exercice 2023.



Figure 12 : Rénovation du kiosque d'accueil à l'entrée de la réserve © K. Lelarge

Le projet de construction d'une **maison de la réserve** à l'entrée du Pinail n'a pas connu d'évolution notable en 2023. Cependant, dans le contexte de la mise en vente des locaux actuels du gestionnaire, le Moulin de Chitré appartenant à Grand Châtelierault, ce projet a fait l'objet de nouveaux échanges avec l'EPCI dans le mesure où il constitue la seule solution pérenne et fonctionnelle pour GEREPI. Dans l'attente de ce programme d'investissement, une solution alternative doit irrémédiablement être trouvée par l'association.

Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes

Exercice Du 01/01/2023

BILAN

Au 31/12/2023

ACTIF	Exercice : 2 023		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 022 12 Mois	
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 405	2 405				
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	2 405	2 405				
Droits et valeurs similaires						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	353 310	236 382	116 929	26	134 073	26
Terrains	700		700		700	
Constructions	232 136	146 498	85 638		107 037	
Instal. techniques, mat. et out. ind.	59 429	48 978	10 451		15 235	
Autres immobilisations corporelles	45 657	40 905	4 752		4 996	
Immobilisations corporelles en cours	15 388		15 388		6 104	
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4		4		4	
Participations	4		4		4	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL I	355 719	238 786	116 933	26	134 077	26
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN-COURS	6 160		6 160	1	6 394	1
Matières premières et approvisionnements	3 690		3 690		3 060	
En-cours de productions						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 470		2 470		3 334	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES						
CREANCES	304 382		304 382	67	314 227	62
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 045		11 045		10 722	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	293 337		293 337		303 504	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS						
INSTRUMENTS DE TRESORERIE						
DISPONIBILITES	24 746		24 746	5	54 009	11
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
TOTAL II	335 288		335 288	74	374 630	74
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecarts de conversion Actif	V					
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)	691 007	238 786	452 221	100	508 707	100

Visa du
Commissaire aux Comptes

BILAN

Exercice Du 01/01/2023

Au 31/12/2023

PASSIF	Exercice : 2023		%	Exercice : 2022		%
	Durée: 12	Mois		Durée: 12	Mois	
FONDS PROPRES						
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		83 517	18	78 182	15	
Fonds propres statutaires						
Fonds propres complémentaires		83 517		78 182		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE						
Fonds statutaires						
Fonds propres complémentaires						
ECARTS DE REEVALUATION						
RESERVES						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité						
Autres						
REPORT A NOUVEAU		22 359	5	21 079	4	
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		149		6 615	1	
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)		106 025	100	105 876	100	
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		92 359	20	107 710	21	
PROVISIONS REGLEMENTEES						
TOTAL I		198 385	44	213 586	42	
FONDS REPORTES ET DEDIES						
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS						
FONDS DEDIES		123 019	27	130 592	26	
TOTAL II		123 019	27	130 592	26	
PROVISIONS						
PROVISIONS POUR RISQUES						
PROVISIONS POUR CHARGES						
TOTAL III						
DETTES						
EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)						
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT				5 088	1	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES						
AVANCES, ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS						
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		39 438	9	41 635	8	
DETTES DES LEGS OU DONATIONS					8	
DETE FISCALES ET SOCIALES		46 141	10	39 824	8	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES						
AUTRES DETTES						
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		45 238	10	77 981	15	
TOTAL IV		130 817	29	164 529	32	
ECARTS DE CONVERSION PASSIF						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		452 221		508 707	100	

*Visa du
Commissaire aux Comptes*

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2023

Au 31/12/2023

RUBRIQUES	Exerc.: 2 023 <i>12 mois</i>	Exerc.: 2 022 <i>12 mois</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Cotisations		
Ventes de marchandises <i>dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	5 183	9 512
Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	21 928	17 499
Ventes de services annexes	3 570	3 507
Ventes de services annexes	55	354
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	266 245	323 503
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 130	6 913
Utilisation des fonds dédiés	130 592	83 694
Autres produits	9	4
TOTAL I	431 142	441 477
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achat de marchandises		
Variation de stock	864	748
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 902	2 731
Variation de stock	- 630	- 465
Autres achats et charges externes	96 006	102 613
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 007	2 943
Salaires et traitements	146 919	135 859
Charges sociales	44 692	46 314
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 536	46 147
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	123 019	130 592
Autres charges	449	7
TOTAL II	444 765	467 488
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 624	-26 011

Visa du

Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

 Exercice Du 01/01/2023

 Au 31/12/2023

RUBRIQUES	Exerc.: 2 023 <i>12 mois</i>	Exerc.: 2 022 <i>12 mois</i>
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations	1 088	701
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 088	701
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	15	99
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	15	99
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 073	602
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV)	-12 551	-25 409
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		837
Sur opérations en capital		34 117
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	15 351	34 954
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	2 651	2 931
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	2 651	2 931
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	12 700	32 024
Participations des Salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	447 581	477 132
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	447 431	470 517
EXCEDENT OU DEFICIT	149	6 615
PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	7 353	8 199
Bénévolat		
TOTAL	7 353	8 199
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens	7 353	8 199
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	7 353	8 199

Programme d'actions prévisionnel

Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail

L'intégralité du programme d'actions 2024 de la Réserve naturelle du Pinail est en téléchargement libre sur le site Internet <http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>. Il repose sur la mise en œuvre prévisionnelle de 80 opérations. Au-delà des opérations habituelles, plusieurs faits marquants sont à noter :

- Le développement concerté d'une **trajectoire bas carbone** dans une démarche d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- L'amélioration du **pâturage** afin de contrôler les pressions sur la réserve, trouver un espace de repli hivernal comme de stockage de fourrage, et expérimenter le pâturage gardé ;
- La poursuite de la **concertation cynégétique** afin de favoriser le respect de la réglementation et des activités de la réserve ;
- L'appui au **programme d'étude de fonctionnalité hydrologique** de la zone humide Ramsar du Pinail avec la définition d'un programme de travaux de restauration, y compris sur la réserve ;
- L'accueil de nouveaux **travaux de recherche scientifique** sur la thématique des amphibiens, les tritons essentiellement, et de l'intelligence artificielle, ainsi que la mise en routine de l'**observatoire biodiversité - eau - climat**.
- L'achèvement de l'actualisation du **plan d'interprétation**, la réception du **kiosque d'accueil**, la création d'un **carnet de découverte** illustré et la préfiguration de la modernisation du **parcours de découverte**.

Domaines d'activités	
MS	Management et soutien
IP	Intervention sur le patrimoine naturel
SP	Surveillance et police
CS	Connaissance et suivis de patrimoine naturel
PR	Participation à la recherche
PA	Prestations d'accueil et animation
EI	Prestations de conseils Etudes & ingénierie
CC	Création supports de communication et pédagogie
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil

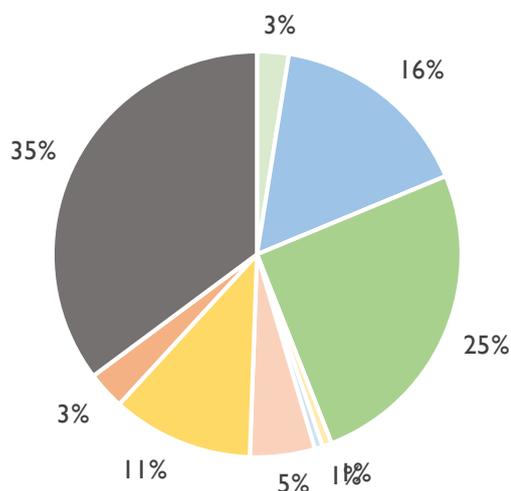


Figure 13 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2024 par domaines d'activités

Les moyens humains de GEREPI affectés à la réserve naturelle sont estimés à 3,2 ETP salariés en 2024 afin de réaliser le programme d'actions prévisionnel du plan de gestion (conservateur, responsable scientifique, agent d'entretien, éco-médiatrice), auquel s'ajoute 0.2 ETP de mise à

disposition par le CPIE Seuil du Poitou pour les activités de secrétariat-comptabilité. Il est également programmé que l'équipe salariée encadre deux missions de service civique sur la thématique « observatoire scientifique et sensibilisation à la nature » (*partenariat avec La Ligue de l'Enseignement de la Vienne*) ainsi que deux stages de Master, l'un en hydrologie et herpétologie en lien avec les indicateurs d'état du plan de gestion et l'autre sur la macrofaune du sol en lien avec la capacité d'infiltration et stockage de l'eau dans les sols. Le personnel apprenant représenterait jusqu'à 2 ETP soit un total cumulé de 5.4 ETP mis au profit de la gestion de la réserve naturelle.

Le bilan carbone articulé avec la vision transformationniste de la gestion de la réserve naturelle, selon une **trajectoire « bas carbone »**, sera poursuivi en 2024 afin de répondre, en concertation avec les acteurs et à l'humble échelle de GEREPI, aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Après plusieurs années de réflexion, d'observation et d'alerte, l'équipe gestionnaire souhaite s'engager concrètement dans une dynamique de changement, de réduction de son empreinte écologique en conciliant du mieux possible les enjeux de biodiversité et du climat.

Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail

Les dynamiques engagées à l'échelle du Pinail seront poursuivies par GEREPI en collaboration ou concertation avec les acteurs concernés : gestionnaires, collectivités, etc. Il est notamment attendu de réunir le comité de suivi Ramsar, le comité technique Pinail ou encore de poursuivre la publication de la gazette du Pinail. Par ailleurs, GEREPI poursuivra sa participation au séminaire annuel Ramsar France envisagé à La Réunion en 2024.

L'action phare de l'année 2024 est l'achèvement de l'**étude diagnostic de la zone humide** du Pinail programmé au mois de juin. Cette 1^{ère} phase de préfiguration, après avoir connue d'importantes difficultés en 2023, fera l'objet d'une 2^{nde} phase opérationnelle avec le déploiement d'un **programme de travaux de restauration** ou d'aménagement en faveur d'une meilleure rétention naturelle de l'eau. A la suite du travail de concertation développé avec les acteurs locaux, un montage financier sera à entreprendre afin de concrétiser cette ambition, en appui du financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'enjeu est fondamental pour le Pinail puisqu'il s'agit de favoriser la résilience du site face au changement climatique, pression qui met en péril nombre de cortèges d'espèces des milieux aquatiques et humides.

Expertises environnementales

Les prestations d'expertises menées par GEREPI seront poursuivies en 2023 :

- Achèvement des études « fonge » de la Réserve Naturelle Régionale des Antonins et des 3 sites Natura 2000 charentais
- Lancement d'une étude « fonge » de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine
- Programme d'actions en faveur de *Phengaris alcon alcon* dans le cadre du PRA papillons de jour (*formation et étude*)
- Possible poursuite du programme de reconquête des corridors écologiques de Grand Châtellerault au travers la restauration ou création de haies et/ou de mares communales (*non intégré au programme d'actions en l'état actuel*)

Budget prévisionnel

NB : le budget prévisionnel 2024 est donné à titre indicatif dans la mesure où (1) un travail de reconfiguration entre les budgets de fonctionnement et d'investissement est envisagé compte tenu de certaines difficultés et (2) qu'une prestation d'expertise avec Grand Châtellerault n'a pu être intégrée faute de visibilité en l'état actuel.

Le budget de fonctionnement prévisionnel de GEREPI s'élève à 465 781€ pour l'exercice 2024. Les programmes d'actions de la Réserve naturelle du Pinail et de l'association se répartissent à hauteur respective de 66% et 34% du point de vue financier pour 89% et 11% du point de vue de la charge de travail (*hors possible poursuite du programme de reconquête des corridors écologiques de Grande Châtellerault*). Du point de vue des moyens humains, il est prévu de mobiliser une équipe salariée à hauteur de 3.8 ETP, pouvant être renforcée jusqu'à 4 ETP ce qui permettrait d'entrevoir une des ambitions du plan de gestion de la réserve : pérenniser 4 postes bien qu'une partie significative du personnel, correspondant à 0.5 ETP, soit affectée sur des missions ou prestations annexes.

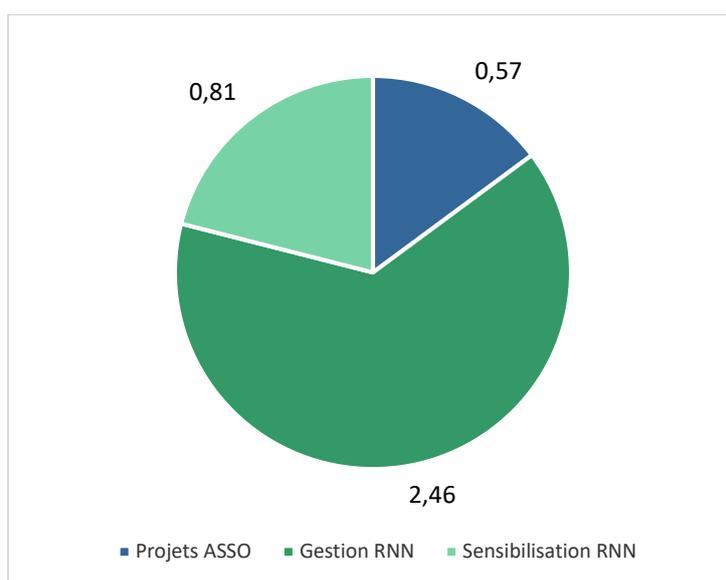


Figure 14 : Répartition prévisionnelle des moyens humains 2024 (en ETP salarié) de GEREPI

Le budget prévisionnel de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail est composé à 77% par des subventions d'exploitation dont 47% sont pourvus par l'Etat, autorité de classement de l'espace protégé, au travers une convention pluriannuelle d'objectifs associant « gestion » et « sensibilisation » à hauteur respective de 1.7 ETP et 0.5 ETP. Le programme d'interventions sur les milieux naturels est pourvu en partie par des Contrats Natura 2000 (*co-financement Etat-Europe*) et le Contrat Territorial Vienne Aval (*outil d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 2^{ème} financeur principal des actions portées par GEREPI*) en articulation avec le Conseil Départemental de la Vienne. Le programme d'accueil des publics et d'animation, au-delà de l'intervention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau, est soutenu par le Conseil Départemental de la Vienne, avec une réduction significative de l'aide apportée dans ce domaine (*baisse de 50% en 2023 et possiblement davantage en 2024*), ainsi que la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault. Au niveau des charges prévisionnelles, le principal poste de dépense repose sur les charges de personnel à hauteur de 49% tandis que les autres postes concernent les services extérieurs et achats (*travaux de coupe et de brulage dirigé, matériel scientifique et pédagogique, frais de missions, etc.*), les dotations aux amortissements et fonds dédiés ainsi que les frais de structure pour respectivement 22%, 18% et 11% du budget.

Les activités de l'association développées en 2024, comme précisées précédemment, concernent la coordination du site Ramsar avec la poursuite du programme d'étude concerté et la préfiguration

de la restauration hydraulique du Pinail (*achèvement du programme d'étude co-financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et engagement du programme de travaux co-financé par l'AELB également ; coûts affectés aux fonds dédiés*). Les autres ressources financières de GEREPI reposent sur la réalisation de programmes scientifiques et de prestations d'expertise portant sur la fonge (*DREAL N-A, Deux-Sèvres Nature Environnement, Chérine*), le Plan Régional d'Actions sur les papillons de jour avec l'azuré des Mouillères (*DREAL N-A ; Poitou-Charentes Nature*) ainsi que la perspective de signature d'une convention de prestation de service avec Grand Châtelleraut (*temps de travail et budget non intégrés au prévisionnel en l'état actuel*). Le budget propre de l'association, hors réserve naturelle, s'élève à 160 525€. Concernant les charges, deux principaux postes sont à noter au-delà des charges de structures habituelles (*comptabilité, entretien, frais de gestion, etc.*) : des prestations externalisées pour l'étude et les travaux de la zone humide Ramsar (*80% du budget prévisionnel*) et les charges de personnel.



Figure 15 : Partenaires financiers 202

Tableau 3 : Budget prévisionnel 2024 de l'association GEREPI

CHARGES 2024 PREV. (Fév. 24)	Montant (€)	PRODUITS 2024 PREV. (Fév. 24)	Montant (€)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	12 931	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	19 790
601. Achats matières et fournitures	7 274	701. Vente de produits finis, marchandises	5 320
606. Autres fournitures	5 657	706-708. Prestations de service et activités annexes	14 470
61 - Services extérieurs	47 777	74 – Subventions d'exploitation	314 630
613. Locations	2 665	ETAT	
615-611. Entretien et réparation	42 013	Ministère de l'Ecologie (DREAL)	147 936
616. Assurance	1 889	Autre(s) Ministère(s)	
618. Documentation	1 210	REGION	
62 - Autres services extérieurs	95 289	Nouvelle-Aquitaine	0
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	78 170	DEPARTEMENT	
623. Publicité, publication	485	Vienne	19 000
625. Déplacements, missions	13 680	COMMUNE(S) ET INTERCOMMUNALITE(S)	
626. Frais postaux et télécommunication	1 695	CA Grand Châtelleraut et CU Grand Poitiers	5 690
627. Services bancaires, autres	230	Vouneuil sur Vienne, etc.	0
628. Divers et cotisations	1 029	ORGANISMES SOCIAUX	
63 - Impôts et taxes	3 090	FONDS EUROPEENS	
631. Impôts et taxes sur rémunérations	3 090	Programme LEADER, FEADER (N2000)	12 895
633. Impôts et taxes sur rémunérations	0	AGENCE DE SERVICES ET PAIEMENT	
635. Autres impôts et taxes	0	Emploi aidé	0
64- Charges de personnel	177 896	AUTRE(S) ETABLISSEMENT(S) PUBLIC(S)	
641. Rémunération des personnels	129 076	Agence de l'Eau Loire Bretagne	129 109
645. Charges sociales	46 021	AIDES PRIVEES	0
Autres charges de personnel	2 800	75 - Autres produits de gestion courante	6
65- Autres charges de gestion courante	93	758. Dons et mécénats	6
66- Charges financières	85	76 - Produits financiers	0
67- Charges exceptionnelles	0	77 – Produits exceptionnels	18 299
68- Dotation aux amortissements	128 619	78 – Reprises sur amortissements et provisions	109 341
681. Amortissement	29 300	781. Reprise sur amortissement	0
69. Impôt sur les bénéfices, participation des salariés	0	79 – Transfert de charges	3 715
TOTAL DES CHARGES	465 781	TOTAL DES PRODUITS	465 781
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2024			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	9 746	87 - Contributions volontaires en nature	9 746
Secours en nature		Bénévolat	1 367
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 379	Prestations en nature	8 379
Personnel bénévole	1 367	Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES PREV.	475 527	TOTAL GENERAL DES PRODUITS PREV.	475 527

Tableau 4 : Budget prévisionnel 2024 de la RNN Pinail (gestion et sensibilisation)

PRODUITS	GEREPI 2024 prév.	2024 prév. RNN Pinail	2024 prév. Gestion RNN	2024 prév. Animation RNN
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5 320	5 320	4 800	520
Prestations de services	14 425	2 440	1 708	732
Produits des activités annexes	45	45	0	45
Sous-total des produits d'exploitation	19 790	7 805	6 508	1 297
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions d'exploitation	314 630	235 968	196 740	39 228
Etat (DREAL N-A)	147 936	144 268	125 383	18 885
Agence de l'Eau Loire Bretagne	129 109	57 265	49 462	7 803
Europe (Feader/Leader)	12 895	12 895	12 895	0
Région (Nouvelle-Aquitaine)	0	0	0	0
Département (Vienne)	19 000	19 000	9 000	10 000
EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers)	5 690	2 540	0	2 540
Commune (Vouneuil-s-V, etc.)	0	0	0	0
Fondations, mécénat	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Autres produits	6	0	0	0
Produits liés à des financ. réglementaires	109 341	42 604	33 765	8 839
Transfert de charges	3 715	580	580	0
Sous-total des autres produits d'exploitation	427 692	279 152	231 085	48 067
TOTAL des produits d'exploitation (I)	447 482	286 957	237 593	49 364
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits financiers	0	0	0	0
TOTAL des produits financiers (II)	0	0	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opération de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Quote-part subv. investissement virée à l'exercice	18 299	18 299	18 299	0
TOTAL des produits exceptionnels (III)	18 299	18 299	18 299	0
TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III)	465 781	305 256	255 892	49 364
CHARGES				
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats stockés - marchandises et matières 1ères	2 420	1 850	1 850	0
Variation de stock	-34	-34	-270	236
Achats non stockés	10 545	6 152	4 936	1 215
Services extérieurs	47 777	41 500	30 661	10 839
Autres services extérieurs	95 289	16 323	12 748	3 575
Impôts, taxes et versements assimilés	3 090	0	0	0
Salaires et traitements	129 076	110 509	91 827	18 682
Charges sociales	46 021	39 401	32 740	6 661
Autres charges de Personnels	2 800	0	0	0
Dotations aux amortissements et fond dédiés	128 619	56 750	56 750	0
Autres charges	93	88	0	88
TOTAL des charges d'exploitation (I)	465 696	272 539	231 243	41 297
CHARGES FINANCIERES	85	0	0	0
TOTAL des charges financières (II)	85	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Sur opérations en capital	0	0	0	0
TOTAL des charges exceptionnelles (III)	0	0	0	0
CHARGES INDIRECTES				
Charges fixes de fonctionnement	0	32 717	24 649	8 067
Frais financiers	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL des charges indirectes (IV)	0	32 717	24 649	8 067
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	465 781	305 256	255 892	49 364